

Comment démarrer
votre projet
avec Business story ?



#1

Rendez-vous
sur www.business-story.biz



#2

Choisissez
votre expert-comptable



#3

Demandez
une mise en relation



business story
votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable

Les offres de nos partenaires



D'autres offres possibles dans votre région

à découvrir sur :

www.business-story.biz

Vous êtes à deux doigts
d'entreprendre,
les experts-comptables
vous donnent un coup de pouce
avec **3 rendez-vous offerts**



business story
votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable



**Votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable**

**Déterminez avec votre
expert-comptable le contenu
de vos 3 rendez-vous offerts
parmi 12 prestations :**

3 rendez-vous offerts

- Pour bénéficier de conseils personnalisés
- Pour profiter d'offres de nos partenaires

Rendez-vous sur :

www.business-story.biz



Imaginer, désirer, vouloir...

« Monter sa boîte », c'est d'abord une question d'envie personnelle. Mais créer son entreprise, ça ne se fait pas à la légère.

Et pour mettre toutes les chances de votre côté, il faut vous entourer des meilleurs conseils.

Des milliers d'experts-comptables se mobilisent pour vous accompagner dans votre projet de création, reprise ou développement.

Conseillers privilégiés des entreprises, les experts-comptables vous offrent 3 rendez-vous pour donner toutes les chances à votre projet.



Prise de connaissance du projet

- identification des prérequis et des contraintes du projet ;
- information sur les tendances et perspectives du marché.

Viabilité du projet

- définition des besoins et ressources financières ;
- établissement des prévisions financières.

Recherche de financement

- identification des aides ;
- assistance dans la démarche d'obtention de financements et dépôt de demandes de dossiers d'aides.

Statut juridique, fiscal et social

- aide au choix de la forme juridique ;
- aide aux choix fiscaux et sociaux ;
- aide à l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication de l'entreprise.

Mise en place de l'organisation et de la gestion de l'entreprise

- répartition des rôles, information sur les obligations légales ;
- organisation administrative et comptable ;
- mise en place de tableaux de bord.